

Surveillant de Nuit



Le surveillant de nuit est un professionnel qui exerce majoritairement son métier dans des établissements d'hébergement collectif destinés aux personnes âgées dépendantes, aux enfants qui rencontrent des difficultés familiales ou aux personnes en situation de handicap et travaille au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

Le métier de surveillant de nuit c'est :

- Assurer la surveillance, la sécurité des résidents et la protection des équipements
- Accompagner les personnes vulnérables pour que leur tranquillité soit préservée
- Etablir une relation éducative bienveillante et cadrante
- Gérer les situations d'urgence
- Avoir un rôle d'intermédiaire dans l'institution (jour/nuit)
- Effectuer des tâches d'entretien en activités secondaires

Où exercer le métier

- En structures collectives d'hébergement ou de soins (EHPAD, Foyer de Vie, Maison d'accueil spécialisée, FJT, en foyer de l'enfance...)

Quelles sont les perspectives d'emploi?

- Maître de maison
- Moniteur d'atelier
- Moniteur éducateur

Les qualités pour devenir surveillant de nuit :

- Sens des responsabilités
- Fortes qualités relationnelles
- L'autonomie et réactivité
- La polyvalence
- Adaptabilité
- Une certaine résistance physique et psychologique

Diplôme et formation :

Pour devenir Surveillant de nuit qualifié, il faut obtenir le Certificat de Qualification Professionnelle Surveillant de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire qui prépare des professionnelles capables de garantir les conditions de repos et de sécurité des personnes âgées ou dépendantes, hébergées en structures collectives, et de leurs besoins.

Niveau de formation à la sortie : Niveau 3

La formation se déroule sur une période de 7 à 10 mois environ, soit :

- 249 h de formation théorique
- 210 h de formation sur le terrain

Conditions d'admissions :

- Avoir réalisé une période de découverte de type période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) de 10 jours minimum correspondant à l'emploi visé dans le secteur

Ou

- Disposer d'une expérience professionnelle dans les secteurs sanitaires, sociaux, ou médico-sociaux ou Avoir exercé l'emploi de de surveillant de nuit à minima 3 mois dans les 3 dernières années.